

Réussir en Technologie en classe de Troisième

1. Déroulement des séances :

Les élèves travaillent la plupart du temps en autonomie en équipe de 2 à 4 élèves à partir de fiches consignes réunies sur un site Internet : <http://www.technothing62.fr>.

Chaque groupe dispose de 2 ordinateurs reliés à l'Internet.

Les activités sont corrigées en classe entière et donne lieu à une synthèse reprenant les points importants abordés durant les travaux en groupe.

2. Évaluation des travaux :

Chaque activité est évaluée.

Travaux en équipe : Tous les membres de l'équipe obtiennent la même note. Exception : si un élève de l'équipe n'a manifestement pas fourni suffisamment d'efforts durant l'activité, il obtient la moitié de la note de l'équipe. Il obtient 00/20 s'il n'a rien fait.

Si un élève estime que la note obtenue par son équipe est insuffisante, il peut revoir l'activité chez lui, ou au CDI durant une heure de permanence (en s'aidant du site mentionné ci-dessus). Son travail sera alors ré-évalué individuellement et sa note augmentée s'il a su améliorer le travail.

Une **évaluation du sérieux et de l'implication** de chaque élève est menée à chaque heure de cours. En fin de trimestre, cette évaluation donne lieu à une **note coefficientée 2**.

A chaque fin de chapitre (nommée centre d'intérêt), un contrôle **individuel** évalue les acquis de l'élève. Durant ce contrôle, l'élève a le droit d'utiliser son cahier, d'où l'intérêt de tenir celui-ci à jour.

D'autre part, pour améliorer sa moyenne, l'élève peut réaliser des **travaux supplémentaires** proposés sur le site mentionné ci-dessus (Activités bonus). Les notes de ces travaux bénévoles ne compteront que si elles améliorent la moyenne.

3. En cas d'absence :

L'élève peut suivre la progression sur le cahier de texte de Pronote et sur le site <http://www.technothing62.fr>. Les fiches distribuées peuvent être téléchargées sur Pronote ou sur le site. En cas de besoin, il peut contacter le professeur sur l'ENT du collège ou directement à l'adresse prof.techno@technothing62.fr.

Rappel :

La Technologie fait partie des 3 disciplines qui peuvent faire partie de l'**épreuve de Sciences au Diplôme National du Brevet**. Les deux disciplines sont choisies au mois de janvier au Ministère et ce choix est annoncé fin mai de l'année en cours.

Le professeur de Technologie,
M. HERBAUX